

LA FONDATION DES SOURDS DU QUÉBEC (F.S.Q.) INC.

ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2015

LA FONDATION DES SOURDS DU QUÉBEC (F.S.Q.) INC.

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

ÉTATS FINANCIERS

Résultats	3
Évolution de l'actif net	4
Bilan	5
Flux de trésorerie	6
Notes aux états financiers	7-14
Renseignements complémentaires	
Frais d'administration	Annexe A

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
La Fondation des sourds du Québec (F.S.Q.) inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de La Fondation des sourds du Québec (F.S.Q.) inc., qui comprennent le bilan au 31 décembre 2015 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des produits d'activités de financement et de dons dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des produits d'activités de financement et de dons comptabilisés, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation pour les exercices terminés le 31 décembre 2015 et 31 décembre 2014, de l'actif au 31 décembre 2015 et au 31 décembre 2014 et de l'actif net au 1^{er} janvier 2015 et 31 décembre 2015 et 2014. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit avec réserve sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de La Fondation des sourds du Québec (F.S.Q.) inc. au 31 décembre 2015 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Blouin Julien Potvin**

Société de comptables professionnels agréés

Québec, le 3 mai 2016

RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
PRODUITS		
Activités de financement et dons	1 444 177 \$	1 357 875 \$
Atelier de travail	834 305	613 632
Magasin	389 594	351 115
Services et dons aux sourds	4 892	4 100
Loyers	13 662	15 862
Intérêts	<u>39 663</u>	<u>33 029</u>
	<u>2 726 293</u>	<u>2 375 613</u>
CHARGES		
Activités de financement	568 609	570 442
Atelier de travail	774 371	582 111
Magasin	347 021	334 497
Services et dons aux sourds (note 12)	654 380	677 029
Frais d'administration (annexe A)	248 136	223 435
Amortissement des immobilisations	<u>34 964</u>	<u>29 209</u>
	<u>2 627 481</u>	<u>2 416 723</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>98 812</u> \$ (<u>41 110</u>)\$	

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE

			<u>2015</u>	<u>2014</u>
	<u>Investi en immobi- lisations</u>	<u>Non affecté</u>	<u>Total</u>	<u>Total</u>
SOLDE AU DÉBUT	324 526 \$	2 076 467 \$	2 400 993 \$	2 442 103 \$
Excédent (Insuffisance) des produits sur les charges	(37 045)	135 857	98 812	(41 110)
Acquisition d'immobilisations	28 380	(28 380)	-	-
Produit de cession d'immobilisations	(1 050)	1 050	-	-
SOLDE À LA FIN	<u>314 811 \$</u>	<u>2 184 994 \$</u>	<u>2 499 805 \$</u>	<u>2 400 993 \$</u>

BILAN
AU 31 DÉCEMBRE

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	1 085 795 \$	1 011 035 \$
Débiteurs (note 3)	43 901	65 289
Stocks (note 4)	80 293	49 264
Frais payés d'avance	22 158	20 642
Placements réalisables au cours du prochain exercice (note 5)	<u>1 128 879</u>	<u>22 122</u>
	2 361 026	1 168 352
PLACEMENTS (note 5)	51 884	1 110 023
IMMOBILISATIONS (note 6)	<u>314 811</u>	<u>324 526</u>
	<u>2 727 721</u> \$	<u>2 602 901</u> \$

PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 7)	<u>227 916</u> \$	<u>201 908</u> \$

ACTIF NET		
INVESTI EN IMMOBILISATIONS (note 8)	314 811	324 526
NON AFFECTÉ (note 8)	<u>2 184 994</u>	<u>2 076 467</u>
	<u>2 499 805</u>	<u>2 400 993</u>
	<u>2 727 721</u> \$	<u>2 602 901</u> \$

ENGAGEMENTS (note 9)

AU NOM DU CONSEIL

 _____, administrateur

_____, administrateur

FLUX DE TRÉSORERIE**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE**

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent (Insuffisance) des produits sur les charges	98 812 \$	(41 110) \$
Ajustements		
Amortissement des immobilisations	34 964	29 209
Perte sur cession d'immobilisations	<u>2 081</u>	<u>-</u>
	135 857	(11 901)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	<u>14 851</u>	<u>64 197</u>
	<u>150 708</u>	<u>52 296</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation nette des placements temporaires	-	665 370
Acquisition de placements	(77 753)	(597 503)
Produit de cession de placements	-	506 600
Encaissement de placements	29 135	42 336
Acquisition d'immobilisations	(28 380)	(76 633)
Produit de cession d'immobilisations	<u>1 050</u>	<u>-</u>
	(75 948)	540 170
VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
	74 760	592 466
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT		
	<u>1 011 035</u>	<u>418 569</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN		
	<u>1 085 795</u> \$	<u>1 011 035</u> \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 31 DÉCEMBRE 2015**

1- STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme, constitué en vertu de la troisième partie de la *Loi sur les compagnies du Québec*, a comme but principal de venir en aide et d'agir avec les personnes sourdes dans leur développement personnel, professionnel et social. Il est considéré comme un organisme de bienfaisance au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* et est exempté d'impôt.

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations.

Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les revenus des activités de financement sont constatés seulement lorsque l'organisme est assuré de recevoir l'argent et que le montant peut être déterminé.

Les revenus de l'atelier de travail, du magasin, des services et dons aux sourds sont constatés lors de la vente ou lorsque le service est rendu.

Les revenus de loyers sont constatés mensuellement conformément aux ententes.

Les revenus d'intérêts sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils sont gagnés.

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 31 DÉCEMBRE 2015****2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)****Apports reçus sous forme de services**

L'organisme a reçu l'aide de nombreux bénévoles. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur de ces dons en services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les fonds de caisses, les soldes bancaires et découverts bancaires, dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible ainsi que les placements, dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition, sont considérés comme des éléments de trésorerie et équivalents de trésorerie.

Instruments financiers*Évaluation des instruments financiers*

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des débiteurs et des placements.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé au résultat net. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée au résultat net.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen. La valeur de réalisation nette correspond au prix de vente estimatif dans le cours normal des affaires, moins les charges de vente variables qui s'appliquent.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 31 DÉCEMBRE 2015

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon les méthodes, la durée et les taux suivants :

Méthode de l'amortissement dégressif	
Bâtisse	5 %
Mobilier et équipement	20 %
Matériel informatique	30 %
Matériel roulant	30 %
 Méthode de l'amortissement linéaire	
Améliorations locatives	13 ans

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Ventilation des charges

L'organisme présente plusieurs de ses charges regroupées par fonction : activités de financement, atelier de travail, magasin, services et dons aux sourds et administration.

Les salaires et charges sociales, les envois postaux, l'électricité et chauffage, les intérêts et frais bancaires, les télécommunications et les assurances sont ventilés selon la clé de répartition suivante :

- les salaires et charges sociales : au prorata des heures travaillées pour chaque fonction ;
- les envois postaux et les télécommunications : au prorata de l'utilisation par chaque fonction ;
- l'électricité et chauffage : au prorata de la superficie des locaux ;
- les intérêts et frais bancaires : au prorata du volume de transactions par chaque fonction ;
- les assurances : au prorata de la superficie des locaux et de la valeur des biens de chaque fonction.

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 31 DÉCEMBRE 2015**

3- DÉBITEURS	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Comptes clients	52 485 \$	53 047 \$
Provision pour mauvaises créances	(26 239)	(1 395)
	<u>26 246</u>	<u>51 652</u>
Intérêts courus à recevoir	<u>17 655</u>	<u>13 637</u>
	<u><u>43 901</u></u> \$	<u><u>65 289</u></u> \$

4- STOCKS	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Magasin	55 738 \$	27 571 \$
Atelier	<u>24 555</u>	<u>21 693</u>
	<u><u>80 293</u></u> \$	<u><u>49 264</u></u> \$

En 2015, 525 302 \$ (398 696 \$ en 2014) de coût des stocks, inclus dans les charges de l'atelier de travail et du magasin, ont été comptabilisés aux résultats.

5- PLACEMENTS	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Dépôts à terme, 1,65 % à 4,65 %, échéant de janvier 2016 à juin 2016	1 111 838 \$	1 092 405 \$
Avances à divers organismes, sans intérêts, encaissables selon différentes modalités	15 379	16 981
Avances à des particuliers, sans intérêts, encaissables selon différentes modalités	<u>53 546</u>	<u>22 759</u>
	1 180 763	1 132 145
Placements réalisables au cours du prochain exercice	(1 128 879)	(22 122)
	<u><u>51 884</u></u> \$	<u><u>1 110 023</u></u> \$

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 31 DÉCEMBRE 2015**

6- IMMOBILISATIONS	2015		2014
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Terrain	19 042 \$	- \$	19 042 \$
Bâtisse	212 867	108 483	104 384
Mobilier et équipement	275 935	244 978	30 957
Matériel informatique	60 658	51 388	9 270
Matériel roulant	55 248	23 291	31 957
Améliorations locatives	131 882	12 681	119 201
	<u>755 632 \$</u>	<u>440 821 \$</u>	<u>314 811 \$</u>
			<u>324 526 \$</u>

7- CRÉDITEURS	2015	2014
Fournisseurs	124 721 \$	90 711 \$
Salaires et vacances à payer	66 719	71 956
Charges sociales et retenues à la source	25 875	28 023
Taxes à la consommation	6 628	1 923
Dépôts de clients	3 973	9 295
	<u>227 916 \$</u>	<u>201 908 \$</u>

8- ACTIF NET

Investi en immobilisations

Les sommes investies en immobilisations représentent la portion de l'actif net que l'organisme a affecté pour l'acquisition de l'ensemble des immobilisations nettes des dispositions et de l'amortissement depuis sa création.

Non affecté

Il s'agit de sommes qui résultent des opérations courantes de l'organisme et qui peuvent être utilisées selon le bon vouloir de l'organisme.

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 31 DÉCEMBRE 2015**

9- ENGAGEMENTS

En vertu de contrats de location-exploitation échéant en août 2016, en novembre 2020 et en décembre 2026, les loyers minimums futurs exigibles totalisent 68 359 \$ et se répartissent comme suit pour les cinq prochains exercices :

2016	10 181 \$
2017	8 181
2018	8 181
2019	8 181
2020	7 236

10- INSTRUMENTS FINANCIERS

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. Les principaux sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux débiteurs et aux avances. L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités.

L'organisme maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances et minimise son risque de crédit en concluant des opérations avec plusieurs clients.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. L'organisme est principalement exposé au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne les instruments financiers à taux d'intérêt fixes et à taux d'intérêt variables. Vu la composition actuelle des placements, les instruments à taux d'intérêt fixes assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 31 DÉCEMBRE 2015

11- VENTILATION DES CHARGES CLASSÉES PAR FONCTION

Les montants de charges pour les salaires et charges sociales, les envois postaux, l'électricité et chauffage, les intérêts et frais bancaires, les télécommunications et les assurances ont été ventilés comme suit :

	Salaires et charges sociales		Envois postaux	
	<u>2015</u>	<u>2014</u>	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Activités de financement	256 640	\$ 292 131	\$ 37 833	\$ 38 696
Atelier de travail	246 271	207 880	-	-
Magasin	175 764	179 119	-	-
Services et dons aux sourds	200 228	202 629	2 254	400
Frais d'administration	143 427	123 575	1 727	1 605
	<u>1 022 330</u>	\$ <u>1 005 334</u>	\$ <u>41 814</u>	\$ <u>40 701</u>
	Électricité et chauffage		Intérêts et frais bancaires	
	<u>2015</u>	<u>2014</u>	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Activités de financement	-	\$ -	\$ 26 584	\$ 27 863
Atelier de travail	15 678	17 846	1 234	1 329
Magasin	20 949	25 451	629	664
Services et dons aux sourds	6 230	5 993	593	32
Frais d'administration	7 765	7 527	3 026	8 097
	<u>50 622</u>	\$ <u>56 817</u>	\$ <u>32 066</u>	\$ <u>37 985</u>
	Télécommunications		Assurances	
	<u>2015</u>	<u>2014</u>	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Activités de financement	14 332	\$ 15 006	\$ -	\$ -
Atelier de travail	893	869	4 894	4 736
Magasin	2 481	2 249	5 598	5 493
Services et dons aux sourds	279	2 380	1 814	1 583
Frais d'administration	4 772	5 722	5 156	4 608
	<u>22 757</u>	\$ <u>26 226</u>	\$ <u>17 462</u>	\$ <u>16 420</u>

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 31 DÉCEMBRE 2015

12- SERVICES ET DONS AUX SOURDS

Les charges présentées comme « Services et dons aux sourds » se détaillent comme suit :

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Dons et aide aux sourds	412 979 \$	436 901 \$
Services aux sourds	<u>241 401</u>	<u>240 128</u>
	<u>654 380</u> \$	<u>677 029</u> \$

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
FRAIS D'ADMINISTRATION		
Salaires et charges sociales	143 427 \$	123 575 \$
Formation	12 914	12 415
Entretien et réparations	25 373	21 416
Électricité et chauffage	7 765	7 527
Taxes, licences et permis	2 478	13 575
Assurances	5 156	4 608
Honoraires professionnels	15 828	9 714
Papeterie et dépenses de bureau	9 385	8 583
Télécommunications	4 772	5 722
Envois postaux	1 727	1 605
Déplacements et représentation	10 466	6 460
Publicité	3 738	138
Perte sur cession d'immobilisations	2 081	-
Intérêts et frais bancaires	<u>3 026</u>	<u>8 097</u>
	<u><u>248 136</u></u> \$	<u><u>223 435</u></u> \$